



Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le marché du  
travail visant les personnes handicapées

Rapport annuel  
Exercice 2014-2015

Éducation postsecondaire, Formation et Travail  
Novembre 2014

L'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le marché du travail visant les personnes handicapées est une entente bilatérale qui prévoit un financement des gouvernements fédéral et provincial pour fournir les programmes et les services dans le but d'améliorer l'employabilité des personnes handicapées. Au Nouveau-Brunswick, les ministères de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT), du Développement social, de la Santé et des Ressources humaines ont des programmes et des services financés en vertu de l'entente en question.

Le Nouveau-Brunswick affiche le deuxième taux le plus élevé d'incapacité au Canada, soit 17,2 %<sup>1</sup> de la population, tandis que nos taux d'emploi et de participation des employeurs en ce qui concerne les personnes handicapées continuent de se classer en deçà de la moyenne nationale.

### **Tendances du marché du travail et défis connexes**

Le Nouveau-Brunswick fait face à des défis sur deux fronts du côté de la main-d'œuvre : la province doit maximiser le taux d'activité pour doter les postes vacants et pour répondre au besoin en travailleurs qualifiés tout en continuant de soutenir ceux et celles qui n'ont pas les compétences en littératie nécessaires pour soutenir la concurrence dans l'économie moderne. Pour aider à atténuer les défis auxquels fait face le Nouveau-Brunswick, nous cherchons à :

- améliorer les compétences en littératie et les compétences essentielles;
- accroître la participation aux études postsecondaires;
- accroître la taille, le niveau de compétence et la productivité de la main-d'œuvre néo-brunswickoise;
- collaborer avec les travailleurs et les employeurs pour les aider à répondre aux besoins en formation de la main-d'œuvre;
- procéder à des investissements stratégiques dans le perfectionnement des compétences, pour aider les employeurs à trouver des personnes qualifiées, ainsi que dans la littératie et la formation continue pour aider dans notre reprise économique;
- offrir des programmes intégrés à tous les clients sans égard à leur activité sur le marché du travail.

### **Emploi**

Le nombre d'emplois au Nouveau-Brunswick s'est maintenu à un niveau semblable à celui de 2012, accusant une baisse de 0,1 % pour atteindre 351 200 emplois en 2013. La croissance de l'emploi a fait une transition du secteur des services vers le secteur des biens, des gains ayant été enregistrés dans la construction, l'agriculture et les ressources naturelles. Du côté des emplois à temps partiel, le nombre a augmenté de 1 900 en 2013, ce qui correspond à un rétablissement de la plupart des pertes enregistrées en 2012. Il y a une baisse de 2 200 emplois à temps plein.

---

<sup>1</sup> Statistique Canada, 2008

---

### **Le secteur des biens connaît une reprise**

Faisant la transition à partir du secteur des services, les gains sur le chapitre de l'emploi en 2013 ont été réalisés dans le secteur des biens (+3 400 emplois). Sauf pour la fabrication (-900 emplois), toutes les industries des biens ont signalé une augmentation des emplois, les gains ayant été les plus importants dans la construction (+3 600 emplois). Le nombre d'emplois dans le secteur des services a chuté en 2013 (-3 700 emplois), la baisse la plus prononcée ayant été enregistrée dans les services professionnels, scientifiques et techniques (-1 300 emplois).

### **Le taux de chômage grimpe**

La croissance de la main-d'œuvre dépassant essentiellement une croissance de l'emploi au beau fixe, le taux de chômage a fait un bond de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 10,4 % en 2013. Le taux de chômage des femmes s'est abaissé à 8 % alors que celui des hommes s'est élevé à 12,7 %.

### **Prestataires d'assurance-emploi**

En 2013, en moyenne, environ 34 055 personnes touchaient des prestations d'assurance-emploi (régulières, formation, création d'emplois, travailleurs autonomes ou pêcheurs) dans la province, ce qui est légèrement moins qu'en 2012 (36 625) et en 2011 (37 455), mais toujours plus élevé qu'en 2008 (32 955).

### **Volume de cas d'aide sociale (Programme d'assistance transitoire)**

Après plusieurs années de baisses sensibles du volume de cas d'aide sociale dans le Programme d'assistance transitoire, le nombre de cas étant passé de 21 400 au cours de l'exercice financier 2002-2003 à 17 208 au cours de l'exercice financier 2008-2009, il y a eu une augmentation notable du nombre de cas dans ce programme. Au cours de l'exercice 2013-2014, il y a eu 18 289 cas dans le Programme d'assistance transitoire, soit une hausse de 6,3 % par rapport à l'exercice financier 2008-2009.

### **Des gains positifs sur le chapitre de l'emploi sont enregistrés dans la région de Campbellton-Miramichi**

La région de Campbellton-Miramichi s'est classée au premier rang des gains en 2013 (+2 100 emplois). Des augmentations ont également été signalées dans les régions de Fredericton-Oromocto et d'Edmundston-Woodstock. Les taux de chômage se sont améliorés par rapport à l'année précédente dans trois des cinq régions, Fredericton-Oromocto affichant la baisse la plus élevée. La région de Campbellton-Miramichi a maintenu le taux de chômage le plus élevé, malgré d'excellents résultats du côté de l'emploi.

### **L'immigration demeure forte**

Une immigration forte dans la province a contribué à maintenir une migration internationale nette positive (+1 900), gain qui a partiellement neutralisé la perte nette sur le chapitre de la migration interprovinciale (-3 200). Une augmentation naturelle faible et des pertes sur le

chapitre de la migration interprovinciale ont expliqué l'absence de croissance dans la population du Nouveau-Brunswick en 2012-2013. En date du 1<sup>er</sup> juillet 2013, la population provinciale était estimée à 756 050 habitants, soit une légère baisse (-0.1 %) par rapport au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

### **La proportion d'aînés accélère**

Les baby-boomers atteignant l'âge de 65 ans, le nombre d'aînés augmente à un rythme accéléré. Pour la cinquième année d'affilée, la proportion d'aînés (65 ans et plus) a dépassé la proportion d'enfants (de 0 à 14 ans), les deux s'établissant à 17,6 % et à 14,7 %, respectivement. Les baby-boomers atteignant l'âge de 65 ans, le nombre d'aînés augmente à un rythme accéléré. Pour la cinquième année d'affilée, la proportion d'aînés (65 ans et plus) a dépassé la proportion d'enfants (de 0 à 14 ans), les deux s'établissant à 17,6 % et à 14,7 %, respectivement. L'âge médian dans la province était de 43,9 ans en 2013, ce qui est plus vieux que l'âge national de 40,2 ans.

### **Migration intraprovinciale**

La migration de la population des régions rurales aux régions urbaines de la province se poursuit. Au cours des cinq dernières années, des baisses sensibles de la population se sont produites dans le nord et d'autres régions rurales de la province, alors que des augmentations importantes de la population sont survenues dans le Sud, en particulier à proximité de Moncton, Fredericton et de Saint John. En 2013, 68 % des populations en âge de travailler dans la province (15 ans et plus) vivaient dans les trois régions économiques du Sud. Les comtés de Madawaska, de Restigouche, de Gloucester et de Northumberland ont enregistré une baisse constante de la population depuis 1996.

### **Une économie provinciale stable**

La croissance économique réelle n'a pas changé en 2013. La fermeture de la mine Brunswick, la réalisation de plusieurs projets d'envergure et l'adoption continue de budgets viables par tous les ordres de gouvernement ont eu un effet sur la production économique. Le ralentissement de la croissance d'emploi, la faiblesse des exportations et des dépenses de consommation stagnantes ont également restreint la croissance. Même si la croissance réelle du PIB au Nouveau-Brunswick a été faible au Nouveau-Brunswick en 2013, l'économie a montré des signes d'amélioration à mesure que l'année a progressé. La production du secteur des services a augmenté de 0,6 % en 2013, tandis qu'elle a baissé de 1,9 % dans le secteur des biens. Quatorze des vingt secteurs ont affiché des gains en 2013.

### **La croissance des salaires est stable**

En 2013, la croissance des salaires provinciaux était de moins de 2 % pour la deuxième année d'affilée, s'établissant à 1,6 %. Ce pourcentage était inférieur à la moyenne nationale. Des augmentations ont été signalées dans 12 des 15 principales industries pour le Nouveau-Brunswick, les plus fortes ayant été enregistrées dans les soins de santé et l'assistance sociale, le commerce, ainsi que le transport et l'entreposage. Les industries de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz, les services professionnels et personnels et les services publics ont accusé des baisses.

### **La croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne est lente**

La rémunération hebdomadaire moyenne pour le Nouveau-Brunswick s'est accrue de 0,1 % en 2013, se situant en deçà de l'augmentation nationale de 2 %. Correspondant à 807,90 \$, elle représentait 88,7 % de la moyenne canadienne de 910,74 \$. La rémunération hebdomadaire provinciale variait entre 355,94 \$ dans l'industrie de l'hébergement et des services de restauration et 1 131,49 \$ dans l'industrie des administrations publiques.

### **L'inflation s'abaisse à moins de 1 %**

Les prix à la consommation au Nouveau-Brunswick ont augmenté de 0,8 % en 2013, la plus faible augmentation depuis 2009, laquelle était légèrement en deçà du taux national d'inflation, qui s'est abaissé à 0,9 % en 2013.

### **Les exportations enregistrent des résultats mitigés**

Les exportations de biens du Nouveau-Brunswick à l'étranger ont diminué de 2,2 % pour passer à 14,5 milliards de dollars en 2013, situation surtout attribuable à la fermeture de la mine Brunswick. Des niveaux plus faibles ont été signalés dans sept des douze groupes de produits. Des augmentations ont été enregistrées dans les exportations de produits chimiques de base et industriels, de produits en plastique et en caoutchouc; de produits forestiers et de matériaux de construction et d'emballage; et de produits minéraux métalliques et non métalliques, lesquelles ont particulièrement compensé la baisse du côté des exportations de produits énergétiques.

### **Redressement des ventes du secteur de la fabrication**

Les ventes du secteur de la fabrication au Nouveau-Brunswick ont augmenté de 3,2 % pour atteindre 20,4 milliards en 2013, après avoir enregistré une baisse l'année précédente. En même temps, l'emploi dans le secteur a diminué de 3 %. Les ventes provinciales de biens non durables, qui constituent 85 % du total, se sont accrues de 2,3 %, tandis que les ventes de biens durables sont passées à 8,6 %. Le secteur de la fabrication représente plus de 10 % du PIB provincial.

### **Difficultés du côté des mises en chantier**

Les mises en chantier au Nouveau-Brunswick ont diminué au cours de trois dernières années. En 2013, elles sont passées à un faible nombre de 2 843 logements après une baisse de 13,8 %, niveau jamais vu depuis 1999.

### **Les dépenses en immobilisations sont à la baisse**

Les dépenses en immobilisations au Nouveau-Brunswick ont chuté pour la deuxième année d'affilée pour atteindre 4,5 milliards de dollars (-14,3 %) en 2013. Les investissements dans le secteur privé ont baissé de 7,2 %, tandis qu'ils ont diminué de 29,3 % dans le secteur public. Pour les 12 secteurs pour lesquels les renseignements sont complets, la réduction des investissements dans les administrations publiques, les services publics et le logement a éclipsé les augmentations dans les services d'enseignement, ainsi que dans les soins de santé et l'assistance sociale.

### **Le commerce de détail connaît une reprise**

Le commerce de détail au Nouveau-Brunswick a connu une reprise au cours du deuxième semestre de 2013 pour enregistrer une augmentation globale (+0,7 %), tandis que la croissance totale pour le Canada a fait un bond de 3,2 %. Une augmentation des ventes provinciales (exprimées en dollars) a été signalée dans sept des onze sous-secteurs, laquelle a été menée par les stations d'essence et les marchands de véhicules à moteur et de leurs pièces. La plus forte diminution a été constatée dans les magasins d'aliments et de boissons. Cette industrie représente plus de 6 % du PIB provincial.

### **Les ventes de produits en bois sont toujours vigoureuses**

Les fabricants de produits en bois au Nouveau-Brunswick ont vu leurs ventes augmenter pour la deuxième année d'affilée, la hausse s'établissant à de 11,6 % en 2013. Les ventes ont atteint 1 067,1 millions de dollars en 2013, en hausse par rapport à 955,8 millions de dollars en 2012. Il s'agit du volume le plus élevé depuis 2007. La fabrication de produits en bois représente 1 % du PIB du Nouveau-Brunswick.

### **Des gains dans l'industrie des transports**

L'industrie des transports et de l'entreposage a réalisé des gains de 4 % du côté de l'emploi en 2013. Le transport de passagers en transit et par voie terrestre, et le service postal ont affiché des gains, tandis que le transport par camion a connu des pertes. Ce secteur représente plus de 4 % du PIB.

### **Les recettes monétaires agricoles connaissent une reprise**

Les recettes monétaires agricoles du Nouveau-Brunswick devraient augmenter en 2013 de plus de 7 % pour passer à 576 millions de dollars après une baisse l'année antérieure. Des augmentations des recettes des cultures (+17 %) et des recettes du bétail (+4 %) sont prévues. L'industrie de l'agriculture représente moins de 2 % du PIB provincial et, en 2013, employait 4 500 personnes, soit 9,8 % de plus qu'en 2012.

### **La production minière est en baisse**

La production minière au Nouveau-Brunswick a chuté de 43,2 % pour passer à 656,1 millions de dollars en 2013, ce qui est surtout attribuable à la fermeture officielle de la mine Brunswick par Xstrata Zinc juste au sud de Bathurst. La valeur en dollars de la production de potasse a baissé de 15,3 % pour l'année, tandis que la production minière métallique a dégringolé de 68,5 %. L'industrie de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz représente moins de 2 % du PIB provincial.

### **Le secteur des technologies de l'information et des communications fait face à des difficultés**

L'emploi dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) a diminué de 11,1 % en 2013. Des pertes ont été signalées pour les fournisseurs de services de

---

télécommunications par fil et la conception de systèmes informatiques et services connexes. Le secteur des TIC représente plus de 3 % du PIB provincial.

### **Secteurs prioritaires de l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le marché du travail visant les personnes handicapées**

#### **Éducation et formation**

Améliorer la scolarité de base et la scolarité postsecondaire ainsi que les compétences liées au travail des personnes handicapées.

#### **Participation à l'emploi**

Améliorer la situation du marché du travail et l'autonomie des personnes handicapées par le truchement d'activités relatives à l'emploi, tout en mettant davantage l'accent sur l'expérience de travail chez les jeunes handicapés.

#### **Possibilités d'emploi**

Accroître la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des emplois pour les personnes handicapées, en partenariat avec les entreprises et les syndicats.

#### **Jumelage des employeurs avec les personnes handicapées**

Accroître le degré de sensibilisation des employeurs au sujet des habiletés et de la disponibilité des personnes handicapées et renforcer les connaissances de ces dernières sur les occasions qu'offre le marché du travail.

#### **Accroissement des connaissances**

Élargir la base des connaissances afin de soutenir l'amélioration continue des politiques et programmes relatifs au marché du travail visant les personnes handicapées, par exemple par le partage des pratiques exemplaires et l'implication accrue des employeurs et des organismes d'aide aux personnes handicapées dans la conception de programmes.

### **Programmes et services financés en vertu de l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le marché du travail visant les personnes handicapées**

#### **Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail**

**Services de soutien à la formation et à l'emploi (SSFE)** – Offerts dans le cadre du Programme des services d'emploi, les **SSFE** s'adressent aux personnes ayant des troubles physiques, intellectuels, psychiatriques ou cognitifs. Ils permettront aux personnes handicapées d'obtenir un emploi ou de reprendre un emploi qui a été interrompu. Les **SSFE** visent à aider des personnes ayant un handicap permanent ou de longue durée à avoir accès à des occasions de formation et d'emploi. Le volet **SSFE** fournit les services de soutien suivants :

- des prestations de formation;
- des prestations d'emploi;
- des prestations en situation de crise professionnelle;
- des prestations pour une aide fonctionnelle ou des technologies d'assistance;
- le counseling d'emploi/la gestion de cas.

Les programmes relevant des **SSFE** reflètent les secteurs prioritaires de l'**éducation**, de la **formation** et de la **participation à l'emploi** au moyen de mesures de soutien transitoires vers les mesures de soutien à la formation et à l'emploi et en cas de situations de crise professionnelle.

**Clients servis : 766**

***Programme Aptitudes à l'emploi***

Le **programme Aptitudes à l'emploi** offre des occasions en milieu de travail aux personnes ayant un plan d'action-emploi. Le programme vise à aider les personnes à acquérir les compétences nécessaires afin d'occuper un emploi permanent. Il offre des subventions salariales aux employeurs admissibles désirent et peuvent offrir une expérience de travail au sens qui lui est donné dans le plan d'action-emploi d'une personne. La durée des stages peut varier selon le plan d'intervention. Le **programme Aptitudes à l'emploi** a les objectifs suivants :

- Doter les chômeurs néo-brunswickois qui bénéficient de la gestion de cas des compétences appropriées pour obtenir un emploi.
- Offrir aux chômeurs néo-brunswickois qui bénéficient de la gestion de cas des possibilités d'exploration de carrière afin d'établir un objectif de carrière.
- Aider les personnes sans emploi qui bénéficient de la gestion de cas à devenir admissibles au programme Formation et perfectionnement professionnel ou faciliter leur accès au rattrapage scolaire (7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année).
- Offrir aux chômeurs néo-brunswickois qui font face à des obstacles à l'emploi à long terme et qui bénéficient de la gestion de cas une expérience de travail pour les aider à s'engager dans un plan d'action-emploi à long terme.

Les programmes relevant du **programme Aptitudes à l'emploi** reflètent les secteurs prioritaires de la **participation à l'emploi** en facilitant les transitions vers le marché du travail et la préparation à l'emploi.

**Clients servis : 85**

***Programme Accroissement de l'emploi – composante Subvention salariale***

Le **programme Accroissement de l'emploi** accorde des subventions salariales aux employeurs admissibles (entreprise du secteur privé, organisme à but non lucratif ou Premières Nations) qui offrent une possibilité au client de perfectionner ses compétences dans le but ultime d'obtenir un emploi durable. Le programme cherche aussi à encourager l'embauche d'étudiants postsecondaires du Nouveau-Brunswick. Le **programme Accroissement de l'emploi** a les objectifs suivants :

- Stimuler la création de perspectives d'emploi à long terme dans le secteur privé.
- Aider les personnes sans emploi à obtenir un emploi durable.
- Stimuler l'embauche des personnes appartenant à des groupes cibles précis au Nouveau-Brunswick.

Le **programme Accroissement de l'emploi** reflète le secteur prioritaire des **possibilités d'emploi** en offrant des mesures de soutien et des incitatifs financiers aux employeurs.

**Clients servis : 16**

***Programme Stage d'emploi étudiant pour demain<sup>2</sup> (SEED)***

Le programme SEED aide les étudiants postsecondaires à acquérir une expérience de travail grâce à des emplois d'été, des placements coopératifs et des possibilités de travail autonome.

Il offre une telle aide au moyen de trois composantes : la composante Placements d'emplois d'été, pour laquelle une subvention salariale est offerte aux employeurs qui embauchent; la composante Entrepreneurship pour étudiants, qui prévoit l'octroi d'un prêt sans intérêt afin de lancer une entreprise durant l'été et la composante Placements coopératifs, qui offre une subvention salariale. Le **programme SEED** a les objectifs suivants :

- Offrir aux étudiants une expérience professionnelle correspondant à leurs compétences et à leurs études.
- Offrir aux étudiants une expérience d'entrepreneurship.
- Offrir aux étudiants une expérience de travail dans un milieu de travail ayant un lien avec leurs compétences et leurs études (Placements coopératifs).

Les activités relevant du programme SEED reflètent les secteurs prioritaires de la **participation à l'emploi** en facilitant les transitions vers le marché du travail et la préparation à l'emploi.

**Clients servis : 10**

***Service d'aide à l'emploi (SAE)***

Les **SAE** offrent une variété de services d'emploi aux clients ciblés. Ils sont habituellement fournis par la voie de contrats externes en partenariat avec les organismes à but non lucratif, privés ou publics, ce qui permet de réaliser des résultats directs mesurables du côté de l'emploi (stages).

Le programme des **SAE** a l'objectif suivant :

- Fournir des services d'emploi spécialisés pour aider les personnes aux prises avec des obstacles à faire la transition vers l'emploi.

Les activités relevant des SAE reflètent les secteurs prioritaires de **l'éducation et de la formation** et de la **participation à l'emploi** en facilitant les transitions vers le marché du travail et la préparation à l'emploi.

**Clients servis : 1 430**

***Projets d'accès à l'éducation postsecondaire***

---

<sup>2</sup> Le programme SEED offre aux étudiants une expérience de travail dans le cadre d'un emploi d'été qui se rattache à leurs compétences et/ou leurs études.

---

Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail offre un financement aux établissements postsecondaires pour mettre en œuvre des programmes et des services nouveaux et novateurs à l'intention des groupes sous-représentés, dont les personnes handicapées (*les projets financés en vertu de l'Entente sur le marché du travail visant les personnes handicapées financent des projets s'adressant spécifiquement aux personnes handicapées*).

Les projets d'accès visent à accroître le taux de participation des étudiants venant de groupes sous-représentés à l'éducation postsecondaire (y compris les personnes handicapées). Mentionnons notamment toutes les étapes dans le processus de participation : le recrutement, la demande, la rétention, la progression (persévérance) et l'obtention du diplôme.

De plus, ces projets aident le gouvernement du Nouveau-Brunswick à s'acquitter de son mandat dans le domaine de l'éducation postsecondaire, soit avoir plus de personnes occupant des emplois de qualité en améliorant l'accès de plus de personnes venant de groupes sous-représentés, dont les personnes handicapées, pour participer à l'éducation postsecondaire.

Les programmes et les services reflètent les secteurs prioritaires de **l'éducation et de la formation** et de **l'accroissement des connaissances**.

**Clients servis : 1 413**

#### **Ministère de la Santé**

**Traitement des dépendances** – Le ministère de la Santé fournit des services de traitement des dépendances par l'intermédiaire de deux régies régionales de la santé. L'objectif global est de réduire les coûts humains et économiques en intervenant auprès des personnes, des familles, des employeurs et des partenaires communautaires afin d'amener le client à interagir de façon positive avec son environnement et à devenir une personne en santé, entièrement fonctionnelle et productive. Le programme a les objectifs suivants :

- Aider les personnes en situation de crise à conserver leur emploi;
- Aider les personnes employées qui ne sont pas en état de crise à prévenir une crise professionnelle;
- Aider les personnes sans emploi à se préparer pour l'emploi en entreprenant le processus de rétablissement et en établissant des objectifs d'emploi.

Les programmes et les services fournis reflètent les secteurs prioritaires de **l'éducation et de la formation** et de la **participation à l'emploi**.

**Clients servis : 1 886**

**Programmes aux patients externes** – Il s'agit d'une série de services et de programmes de consultation externe offerts aux personnes dépendantes. Ces programmes ont les objectifs suivants :

- Aider les personnes employées à conserver leur emploi;
- Aider les personnes sans emploi à se préparer pour l'emploi;

- 
- Aider les personnes sans emploi à s'identifier et à se faire diriger vers l'agence de placement appropriée;
  - Mener une évaluation biopsychosociale, dont une évaluation de l'emploi;
  - Offrir du counseling d'emploi individuel et en groupe;
  - Former des équipes multipartites;
  - Fournir des services de post-intervention.

Les programmes et les services fournis dans le cadre du programme reflètent les secteurs prioritaires de **l'éducation et de la formation** et de la **participation à l'emploi**.

### **Clients servis : 3 100**

**Programmes de courte durée en établissement** – Ils offrent un traitement intensif de courte durée (d'une journée à quatre semaines) des dépendances à domicile. Peuvent en bénéficier les clients dépendants ayant besoin d'un soutien plus complet que celui offert par les services de consultation externe. Ces programmes ont les objectifs suivants :

- Aider les personnes employées à conserver leur emploi;
- Aider les personnes sans emploi à se préparer pour l'emploi en entreprenant le processus de rétablissement;
- Fournir une évaluation de l'emploi continue;
- Aiguiller vers d'autres agences de placement;
- Offrir du counseling d'emploi individuel et en groupe;
- Former des équipes multipartites.

### **Clients servis : 158**

#### **Cliniques de méthadone :**

L'entretien à la méthadone est la forme de traitement la plus répandue pour les personnes aux prises avec une dépendance aux opioïdes. La méthadone est un opioïde synthétique qui soulage durant environ 24 heures les symptômes associés au sevrage, permettant ainsi à la personne de fonctionner normalement.

Les Services de traitement des dépendances du Réseau de santé Horizon comptent actuellement cinq cliniques principales de traitement d'entretien à la méthadone (Miramichi, Saint John, Moncton et Fredericton).

Le ministère de la Santé finance une infirmière praticienne pour appuyer l'[Uptown Methadone Clinic](#), de Saint John, établie par le Réseau de santé Horizon dans le Centre de santé communautaire St. Joseph. La clinique relève maintenant des Services communautaires de toxicomanie et de santé mentale – Centre de traitement des dépendances de Ridgewood (depuis juillet 2013). Les services de soins de santé primaires continuent de faire partie du modèle de prestation des services de l'Uptown Clinic.

- Aider les personnes employées en situation de crise à conserver leur emploi;
- Aider les personnes employées qui ne sont pas en état de crise à prévenir une crise professionnelle;

- 
- Aider les personnes sans emploi à se préparer pour l'emploi en entreprenant le processus de rétablissement et en établissant des objectifs d'emploi.

**Clients servis : 1 142**

**Programmes de longue durée en établissement** – Ils fournissent des soins en établissement de longue durée (6 mois) aux clients dépendants qui n'ont pas de soutiens ni de ressources communautaires. Ces programmes ont les objectifs suivants :

- Aider les personnes sans emploi à se préparer pour l'emploi en leur offrant du counseling d'emploi et en les faisant passer par le processus de rétablissement;
- Fournir une formation en préparation à l'emploi;
- Fournir une évaluation de l'emploi continue;
- Aiguiller vers d'autres agences de placement;
- Entreprendre du counseling de groupe et individuel;
- Fournir des programmes éducatifs;
- Former des équipes multidisciplinaires;
- Encourager la participation de la famille au besoin.

Les programmes et les services fournis reflètent les secteurs prioritaires de **l'éducation et de la formation** et de la **participation à l'emploi**.

**Clients servis : 181**

**Portage** – Il s'agit d'un centre de réadaptation en établissement pour les adolescents aux prises avec un problème de toxicomanie. Il fournit un programme intégré pour aider les toxicomanes. Basé sur l'approche communautaire thérapeutique, le programme stimule le développement personnel des résidents qui apprennent ainsi comment surmonter leurs problèmes de toxicomanie et redevenir maîtres de leur vie. Le programme a pour objectif d'amener le jeune à réunir les critères d'admission afin de pouvoir reprendre des études et un emploi ou suivre des études et commencer à travailler après le traitement.

**Clients servis : 82**

Les programmes et les services fournis reflètent les secteurs prioritaires de **l'éducation et de la formation** et de la **participation à l'emploi**.

**Services de santé mentale** – Les **services de santé mentale** sont offerts par l'intermédiaire de 14 centres de santé mentale communautaires (desservant 7 régions sanitaires), 8 unités psychiatriques dans les hôpitaux régionaux et 2 hôpitaux psychiatriques. L'objectif général des **Services de santé mentale** est d'aider les personnes à mener une vie épanouissante au sein de la collectivité. L'objectif des **Services de santé mentale** est d'améliorer, de rétablir et/ou de maintenir la santé mentale et le mieux-être affectif des citoyens. Des programmes et/ou des services sont fournis dans les domaines suivants :

- Prévention
- Traitement

- Réadaptation
- Maintien
- Promotion

**Les services de santé mentale** sont fournis dans de nombreux aspects du « continuum de l'employabilité », de la préparation à l'emploi à la recherche d'emploi et/ou au maintien d'un emploi. Les interventions comprennent :

- le perfectionnement des aptitudes à la vie quotidienne;
- le perfectionnement des compétences sociales;
- les moyens de composer avec le stress lié au travail;
- la gestion de cas;
- le soutien à la réadaptation;
- les fournitures de réadaptation;
- la formation d'un partenariat avec des organismes communautaires qui offrent des programmes de formation professionnelle.

Les programmes et les services fournis reflètent les secteurs prioritaires de **l'éducation et de la formation** et de la **participation à l'emploi**.

**Clients servis : 704**

**Programme de prise en charge de la psychose précoce** – Il est offert dans un cadre biopsychosocial. L'équipe interdisciplinaire travaille dans le cadre d'un partenariat thérapeutique avec le client, sa famille et d'autres professionnels concernés. L'intervention vise à traiter les symptômes psychotiques principaux du client. Des approches pratiques d'éducation et de soutien sont utilisées pour habiliter les clients et leur famille à composer avec un premier épisode de maladie psychotique. L'objectif de l'intervention précoce est de réduire le degré de perturbation créé par la maladie, ce qui maximise la possibilité de rétablissement. Le programme de prise en charge de la psychose précoce a notamment les objectifs suivants :

- Encourager la reconnaissance/le dépistage précoce de la psychose;
- Offrir le meilleur traitement qui soit aux personnes ayant une psychose au stade le plus précoce possible de leur maladie;
- Encourager le rétablissement et la prévention de l'incapacité invalidante;
- Améliorer la qualité de vie des personnes ayant une psychose et de leur famille;
- Élaborer un modèle de pratique exemplaire dans le diagnostic, le traitement et l'évaluation de la psychose.

**Unités psychiatriques pour adultes** – Elles offrent des services d'évaluation, de traitement et de réadaptation aux patients adultes souffrant de troubles psychiatriques aigus dans le cadre d'un programme destiné aux patients hospitalisés ou d'un programme de jour. Le service du programme de jour est une solution de remplacement obligatoire des soins complets aux patients hospitalisés, à l'intention de clients ont besoin d'un traitement plus intensif que ce qui peut être fourni dans la collectivité et dont la maladie n'est pas suffisamment grave pour justifier une hospitalisation complète.

L'objectif est d'évaluer et de traiter le trouble psychiatrique aigu de manière à prévenir un dysfonctionnement ou une chronicité plus grande, à réduire les besoins en réadaptation, à encourager la gestion de la maladie, à retourner aux niveaux prémorbides de fonctionnement et assurer un retour rapide dans la collectivité.

Les unités fournissent des services spécialisés suivant un continuum holistique par divers fournisseurs de services et intégrant les éléments d'emploi. Les programmes visent à aider les clients à gérer les symptômes de leur maladie, à accroître diverses compétences comme la communication, la résolution de problèmes, l'adaptation, les compétences professionnelles, récréatives et sociales.

Les programmes et les services fournis reflètent les secteurs prioritaires de **l'éducation et de la formation** et de la **participation à l'emploi**.

**Clients servis : 1 133**

### **Ministère des Ressources humaines**

#### **Programme d'égalité d'accès à l'emploi (EAE) (stages d'une durée d'un an)**

Le programme offre aux Autochtones, aux **personnes handicapées** et aux membres des minorités visibles des possibilités égales d'accès à l'emploi, à la formation, à l'avancement professionnel au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick. Le Programme EAE a pour objectif d'assurer une représentation mieux équilibrée de personnes qualifiées venant des groupes désignés dans la fonction publique en aidant des personnes à obtenir un emploi intéressant qui offre des possibilités d'avancement. Le Programme **EAE** a les objectifs suivants :

- Administrer un fonds d'embauche spécial, qui verse une aide financière aux ministères ou aux employeurs dans les parties I et II pour embaucher des personnes dans le cadre du Programme;
- Tenir un inventaire d'Autochtones, de **personnes handicapées** et de membres de minorités visibles qui cherchent un emploi;
- Fournir l'information au personnel des Ressources humaines dans les ministères qui cherche à doter des postes temporaires, à court terme ou réguliers s'il y a lieu.

Le programme reflète les secteurs prioritaires des **possibilités d'emploi** et de **jumelage des employeurs avec les personnes handicapées**.

**Clients servis : 10**

### **Ministère du Développement social**

**Gestion de cas** – Le Ministère fournit des services de **gestion de cas** intégrés, complets et personnalisés aux clients. La planification d'intervention commence par une évaluation complète des besoins des clients. Les plans d'intervention reposent sur les forces des clients et sont convenus mutuellement avec l'équipe de gestion de cas. Le Ministère offre une variété de

prestations et de services qui peuvent être choisis par le personnel et le client au besoin afin de répondre aux besoins de ce dernier. Voici les possibilités de développement de carrière que le plan d'intervention peut comprendre :

- le développement personnel (les aptitudes à communiquer, la budgétisation, la résolution de problèmes et l'établissement d'objectifs);
- la littératie – niveaux de base, intermédiaire et avancé;
- les connaissances de base en informatique;
- les aptitudes à la vie quotidienne;
- l'orientation professionnelle;
- la préparation à l'emploi;
- la formation juste à temps;
- la formation en milieu de travail;
- les prestations spéciales ayant trait à la formation et à l'emploi.

Les programmes et les services reflètent les secteurs prioritaires de l'**éducation et de de la formation**.

#### **Clients servis : 663**

Le **Centre Père J. Angus MacDonald** est un centre « transitoire » de vie indépendante qui offre aux jeunes adultes ayant un handicap **physique** une expérience de « vie communautaire » dans un milieu d'« apprentissage » sécuritaire et favorable. Le programme est personnalisé, axé sur des objectifs et de durée limitée.

Le Centre a pour mission d'offrir aux adultes ayant un handicap physique la possibilité de planifier et de se préparer pour la vie courante en rebâtissant leurs compétences instrumentales et leurs techniques de survie interpersonnelles. Le Centre est l'étape intermédiaire qui fait le pont entre la vie en établissement et la vie communautaire indépendante. Il encourage l'autonomie dans un milieu favorable et permet aux participants d'acquérir les aptitudes à la vie quotidienne et les techniques de survie nécessaires pour mener une vie indépendante dans la collectivité de leur choix.

Beaucoup de participants ont suivi le programme et mènent maintenant une vie indépendante, dirigent leurs services de soutien, participent à un emploi rémunérateur et bénéficient de partenariat dans leur collectivité.

Le **Centre** fournit des interventions/services aux personnes au moyen d'un programme de vie transitoire touchant les onze éléments suivants :

Gestion du budget	Loisirs
Gestion domestique	Compétences sociales
Activités de la vie quotidienne	Communication
Mobilité	Direction de services
Formation professionnelle – éducation	Santé
Utilisation des services communautaires	

#### **Clients servis : 24**

---

### **Programmes axés sur les jeunes handicapés**

Comme il est décrit précédemment, notre programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED) est axé sur les jeunes en offrant une expérience d'emploi aux étudiants postsecondaires dans le cadre de stages l'été, de stages coopératifs et de possibilités de travail indépendant.

### **Processus de consultation**

En 2012, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a publié le *Plan d'action-emploi pour les personnes handicapées (2012-2017)*. Le travail relevant de ce plan est guidé par un comité directeur et un groupe de travail. L'élaboration du plan a comporté un vaste processus de consultation et d'engagement qui se poursuit. Les intervenants comprennent les employeurs, les établissements d'enseignement, divers organismes représentant les personnes handicapées et plusieurs ministères.

Comme le travail relevant du *Plan d'action-emploi pour les personnes handicapées* se poursuit, nous estimons que c'était l'information la plus appropriée et pertinente que nous obtiendrions au moyen d'une consultation.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le Ministère sont déterminés à engager les citoyens et les intervenants pour nous assurer d'avoir des programmes efficaces et adaptés aux personnes et aux employeurs.

Les consultations internes et interministérielles se tiennent continuellement pendant que le Nouveau-Brunswick cherche à maximiser sa main-d'œuvre pour relever les défis du marché du travail d'aujourd'hui et de demain. Ces consultations ont été menées dans le cadre de réunions officielles et informelles, de groupes de travail et de processus de planification stratégique.

### **Stratégie de perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre**

En 2013 le gouvernement du Nouveau-Brunswick a lancé la Stratégie de perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre pour s'assurer que les Néo-Brunswickois sont dotés des compétences et bénéficient du soutien à la formation dont ils ont besoin pour répondre aux besoins actuels et futurs du marché du travail de la province et demeurent dans la province.

La stratégie a comporté une consultation vaste et continue des employeurs, groupes d'employeurs, établissements de formation, organismes communautaires et ministères, dont Développement social et Éducation.

### **Bureaux régionaux**

Les bureaux régionaux et satellites d'EPFT dans la province jouent un rôle important dans ces consultations et cherchent à cerner les pratiques exemplaires et les lacunes dans les programmes et les services offerts aux nombreux clients chaque jour. Nos directeurs et employés régionaux vivent dans les collectivités dans lesquelles ils travaillent. Ils sont déterminés à améliorer la situation économique dans ces collectivités et leurs consultations sont régulières et continues auprès des intervenants dans leurs villes et villages. Les consultations de leurs partenaires régionaux comprennent le ministère du Développement économique, dont la Société de développement régional, les organisations travaillant pour les groupes sous-représentés comme l'Institut national canadien pour les aveugles, les associations

multiculturelles, les collectivités autochtones et les fournisseurs de formation professionnelle privés et les établissements de formation publics comme les collèges et les universités.

Nos sept bureaux régionaux ont chacun un comité composé de représentants du milieu d'affaires, du secteur de l'éducation, des groupes d'employeurs et des municipalités qui se rencontrent au moins deux fois par année (selon la région). En fonction des discussions à ces réunions, les priorités sont établies, ce qui nous permet de faire en sorte de répondre aux besoins des intervenants.

Les consultations internes et interministérielles se tiennent continuellement pendant que le Nouveau-Brunswick cherche à maximiser sa main-d'œuvre pour relever les défis du marché du travail d'aujourd'hui et de demain. Ces consultations ont été menées dans le cadre de réunions officielles et informelles, de groupes de travail et de processus de planification stratégique.

Version préliminaire

**Dépenses des programmes et des services**

Programme/Service	Secteur prioritaire	Dépenses provinciales prévues
<b>Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT)</b>		
Services de soutien à l'emploi et à la formation (SSEF)	Éducation et formation Participation à l'emploi	2 500 749 \$
Programme Aptitudes à l'emploi	Participation à l'emploi	503 480 \$
Accroissement de l'emploi	Possibilités d'emploi	88 861 \$
Programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED)	Participation à l'emploi Jumelage des employeurs avec les personnes handicapées	46 265 \$
Soutien à l'accès à l'éducation postsecondaire	Éducation et formation	2 406 450 \$
Services d'aide à l'emploi	Éducation et formation Participation à l'emploi	2 225 780 \$
Total		7 771 555 \$
<b>Ministère de la Santé</b>		
Traitement des dépendances	Éducation et formation Participation à l'emploi	
Cliniques de méthadone	Participation à l'emploi	
Services de santé mentale	Éducation et formation Participation à l'emploi	
Unités psychiatriques pour adultes	Éducation et formation Participation à l'emploi	
Portage	Éducation et formation Participation à l'emploi	
Total		2 975 424 \$
<b>Ministère des Ressources humaines</b>		
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Possibilités d'emploi Jumelage des employeurs avec les personnes handicapées	161 007 \$
Total		161 007 \$
<b>Ministère du Développement social</b>		
Gestion de cas	Éducation et formation	300 000 \$
Centre Père J. Angus MacDonald	Participation à l'emploi	1 285 820 \$
Total		1 585 820 \$
Total		12 493 836 \$